*Date et lieu de l’entente*

**PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

**SOUS TOUTES RÉSERVES**

**CONFIDENTIEL**

**Objet :** **Offre de règlement à l’amiable**

**Entente intervenue entre** :

*(Nom du* *Syndicat des copropriétaires)*

*(Adresse)*

**Syndicat des copropriétaires** **du 88988, St-Jacques ci-après désigné : Syndicat des copropriétaires**

et

*Prénom & nom du représentant légal de l’entreprise*

*Nom de l’entreprise*

*Adresse de l’entreprise*

**Entreprise ci-après désignée : Entreprise**

*\*Indiquez le nom de tous les bénéficiaires et de toutes les entreprises concernés et, s’il y a plusieurs entreprises à l’entente, désignez ces entreprises ainsi : Entreprise 1, Entreprise 2, etc.* )

**ATTENDU** que les parties ont un ou des différend(s);

**ATTENDU** que les parties acceptent de régler à l’amiable leur(s) différend(s);

Ils conviennent de ce qui suit :

**1. Préambule**

Le préambule fait partie intégrante des présentes.

**2. Éléments soulevés par la mésentente**

*(Énumérez ici la liste des points soulevés dans cette mésentente et qui seront réglés par cette entente).*

Le Syndicat des copropriétaires soulève :

A)

B)

**3. Solution(s) convenue(s)**

Le Syndicat des copropriétaires et l’Entreprise conviennent :

*(Énumérez les montants ou/et moyen(s) qui seront utilisés pour satisfaire les parties.)*

A) Pour le point concernant :

Solution(s) convenue(s) :

**4. Délai d’exécution**

Une signature de la présente entente engage la partie, à satisfaire dans son entièreté son/ses engagement(s) **dans un délai de quinze (15) jours ouvrables**, et ce, à partir du jour suivant la signature de l’entente.

**5. Dans le cas d’un dossier pendant en arbitrage**

A) Dès la signature de la présente entente, le Syndicat des copropriétaires s’engage à déposer auprès de l’arbitre une demande de suspension de la procédure d’arbitrage, **pour une durée de quinze 15 jours ouvrables comptabilisés à partir du lendemain de la signature de l’entente.**

B) Si les remboursements et les travaux demandés sont faits dans le délai prescrit, le Syndicat des copropriétaires s’engage à transmettre l’entente **par courriel à toutes les parties en cause et l’original de l’entente signée par courrier enregistré à l’arbitre**, mettant ainsi fin à la demande d’arbitrage.

**6. Défaut du respect du délai accordé par l’entente**

Advenant le non-respect de cette entente et des montants et/ou correctifs sollicités non remis ou pris en charge dans **le délai de quinze (15) jours ouvrables calculé(s) à partir du lendemain de la signature de l’entente**, le processus d’arbitrage suspendu pourra reprendre et l’arbitre en sera informé sans délai par le Syndicat des copropriétaires.

**7. Consentement libre et éclairé**

Les parties déclarent avoir signé la présente entente de façon libre et éclairée.

**EN FOI DE QUOI** les parties se déclarant satisfaites ont signé :

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*(Signature)*\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

*(Nom du syndicat)*

*(Nom du président du syndicat)*

*(Coordonnées du président du syndicat)*

 \_\_\_\_\_\_\_*(Signature du représentant autorisé )*\_\_\_\_\_

*(Nom et Prénom du représentant autorisé)*

*(Indiquez son titre et le nom de la compagnie/entreprise)*

*(Coordonnées)*

*\*(Veuillez noter qu’il est impératif que la lettre soit adaptée s’il y a plusieurs propriétaires et signée par chacun des propriétaires. Toutes les parties à l’entente doivent signer cette entente).*

Cc : *(S’il y a lieu, indiquez le nom des personnes à qui vous allez joindre une copie.)*

*\*Ce modèle a été conçu pour aider les acheteurs-bénéficiaires. SOS Plan de garantie résidentielle n’assume aucune responsabilité en ce qui a trait au contenu que vous transmettrez.*